

**L'Echo des Caps, journal hebdomadaire de Saint-Pierre et Miquelon
Juin 2004**

Vous venez d'être élue au Parlement européen, vous faites partie avec Paul Vergès et Jean-Claude Fruteau des trois élus pour la circonscription Outre-mer. Pouvez-vous expliquer brièvement quel sera votre rôle au sein du Parlement en tant que député pour l'Outre-mer?

Je me suis engagée, tout au long de cette campagne, autour du monde, à oeuvrer à Strasbourg et à Bruxelles, pour préserver les intérêts dont bénéficient déjà les collectivités de l'Outre-mer, grâce à leurs statuts particuliers au regard de l'Europe, pour renforcer leur présence au Parlement européen, et pour agir directement sur les politiques chargées de traduire la solidarité européenne à leur égard.

Depuis la régionalisation du scrutin, l'Outre-mer est garanti d'avoir trois élus qui siègent au Parlement. Est ce une chance pour les ultramarins?

Jusqu'à présent, nous n'étions pas assurés d'avoir un seul parlementaire ultramarin. En 1999, nous étions deux parce que deux listes nationales avaient choisi de placer des candidats de l'Outre-mer en position éligible. Sans ce choix, nous aurions pu ne pas être représentés du tout ! Le nouveau mode de scrutin nous garantit trois élus : c'est un chiffre record, en augmentation de 50%, alors que dans le même temps, le nombre total de parlementaires français baisse.

En tant que représentante des DOM-TOM au Parlement, vous sera t-il néanmoins possible de défendre les intérêts de tout l'Outre-mer et en particulier ceux de SPM au niveau européen ?

Je suis élue de la circonscription "Outre-mer", la dénomination DOM-TOM est vraiment inadaptée dans le cas présent. A ce titre, je me sens responsable, au même titre, des neuf collectivités qui forment cette circonscription. La campagne m'a donné l'occasion de préciser que je comptais travailler en collaboration avec mes colistiers et les correspondants locaux de l'UMP qui seront à mes côtés des relais pour améliorer la pertinence de mes interventions. Pour Saint-Pierre et Miquelon, ce rôle sera tenu par le Sénateur Victor REUX.

Trois Députés réunionnais au Parlement par la nouvelle législature. Doit-on craindre que les intérêts réunionnais soient mieux défendus?

Cette situation n'est évidemment pas satisfaisante. Je tiens à rappeler que l'UMP a été le premier parti à rendre publique sa liste pour l'Outre-mer. Il aurait été judicieux que les têtes de listes investies ultérieurement par les autres partis soient représentatives de l'ensemble de l'Outre-mer... Mais j'entends de plus en plus d'appels adressés à Paul Vergès, n par ailleurs Président du Conseil Régional de La Réunion et fort occupé par ce mandat, pour qu'il démissionne en faveur de sa suivante, une Antillaise... Les dossiers relatifs à l'Outre-mer sont souvent transversaux, et concernent deux grands sous-ensembles : les RUP et les PTOM. Dès lors, il n'y a aucune raison pour que La Réunion soit privilégiée, en tout cas de mon point de vue.

Saint-Pierre et Miquelon (SPM) n'est un DOM ni un TOM mais une collectivité territoriale. Alors quelle place tient notre petit archipel au sein de l'UE? Est-il considéré comme faisant partie des RUP?

Comme je vous le disais, l'Outre-mer est constituée au niveau européen de deux grands ensembles e collectivités :

- Les régions ultrapériphériques (RUP autrement appelées DOM : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) appartiennent pleinement au territoire de l'UE, avec des conditions spécifiques d'application des règles européennes ;;
- Les pays et territoires d'Outre-mer (PTOM : Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, SPM, Wallis et Futuna , n'appartiennent pas au territoire de l'UE du fait de leur statut national de large autonome, mais bénéficient d'accords d'association particuliers avec l'Europe. SPM n'est donc pas une RUP, mais profite néanmoins d'un soutien communautaire.

Samedi dernier, les électeurs Saint-pierrais et Miquelonnais ont largement boudé le scrutin européen. Ils ne se sont pas sentis concernés par ces élections. Le taux de participation à SPM est de 18.25%. Ce désengagement envers la politique européenne, est-ce un tort de leur part?

Ce taux de participation est très faible, mais je pense qu'il n'est pas le plus faible de France... Il est évident que l'Europe paraît lointaine aux Saint-pierrais et aux Miquelonnais, par manque d'information sur ce qu'elle est susceptible de leur apporter au quotidien. Je souhaite pouvoir corriger cette situation, et informer davantage ces populations à l'avenir.

A quel niveau le Parlement européen vient-il en aide aux habitants de l'archipel? Le Parlement est-il utile pour nos îles?

Depuis plusieurs décennies, l'Europe participe activement au développement économique et social des PTOM notamment à celui de SPM. A titre d'exemple, votre archipel a reçu des aides du Fonds européen de développement (FED) : ces subventions ont atteint 7 millions d'euros entre 1990 et 2000, et l'enveloppe qui vous sera accordée pour la période 2000-2005 s'élève à 12.8 millions d'euros, en très nette augmentation.

Avez-vous des exemples concrets d'aides européennes attribués à SPM?

Avant 1990, la réalisation indispensable du quai en eau profonde à Saint-Pierre a bénéficié des aides du FED, tout comme par la suite, le nouvel aéroport, les aménagements du port de Miquelon, ou encore le nouveau traitement des eaux et la rénovation du système d'assainissement.

Pendant la législature 1999-2004, avez-vous déjà défendu des dossiers pour SPM? Si oui, lesquels?

J'ai travaillé sur les mesures de soutien à l'exportation sur le marché européen des divers produits finis de la filière pêche de SPM, pour limiter vos coûts de transports. Beaucoup reste à faire, et je pense même qu'il faut aller plus loin en faveur d'un

assouplissement des réglementations européennes pour amplifier les actions de transformation de produits canadiens destinés à l'exportation vers l'Europe, à partir de votre archipel. Vous devez pouvoir profiter de votre position géographique particulière.

Est ce que l'Europe est importante pour l'avenir des DOM-TOM?

L'Europe, moteur de développement économique et social, pôle de stabilité, de paix et prospérité, est une chance et un gage de solidarité pour l'Outre-mer. Mais l'Outre-mer est aussi une richesse pour l'Europe, avec ses atouts extraordinaires en matière de recherche, de protection de l'environnement, de développement des énergies nouvelles, son rayonnement planétaire et sa diversité culturelle.